

# Budget 2026 de la Ville de Chambéry

Investir pour l'avenir du territoire et de ses services publics



# LES GRANDS ÉQUILIBRES DU **BUDGET PRÉVISIONNEL 2026**

**Un budget de 151 M €** (montant des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)

## RECETTES

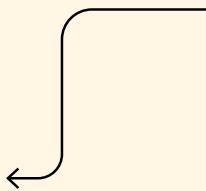
Autres recettes	2,6 M€
Recettes tarifaires et d'exploitation	9,7 M€
Dotations et subventions	19,8 M€
Attribution de compensation Grand Chambéry	22,3 M€
Fiscalité locale	63,6 M€
Autofinancement brut	14,6 M€
Autres recettes	26 M€
Emprunts d'équilibre	16,5 M€
Cessions foncières	1,3 M€
Subventions et participations	4,6 M€

## DÉPENSES

Intérêt de la dette	2,5 M€
Fonctionnement des services	19,4 M€
Subventions et contributions de la Ville aux associations et partenaires	14 M€
Dépenses de personnel	65,3 M€
Autres charges	2,2 M€
Autofinancement brut	14,6 M€
Autres dépenses	14,3 M€
(Exemples : opérations patrimoniales, reports d'engagement 2025, déficit cumulé de la section d'investissement...)	
Opération financière	2,2 M€
Dépenses d'équipement (YC op pour compte de tiers)	32,8 M€
Remboursement du capital de la dette	13,7 M€

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



# Indicateurs par habitant

2026

## Agir et investir au quotidien

**1 683 € par an et par habitant**  
de dépenses réelles de fonctionnement

En 2026, la Ville de Chambéry dépensera 1 683 euros par habitant pour les services publics : propreté urbaine, bibliothèques, subventions aux associations, espaces verts, animations scolaires, etc. Un indicateur qui montre le haut niveau de service proposé et porté par la Ville.

**591 € par an et par habitant de dépenses d'équipements bruts**

En 2026, la Ville de Chambéry investira 591 euros par habitant pour entretenir et développer notre patrimoine commun. Cet indicateur traduit un niveau d'investissement élevé. Ce sont donc au total 2 274 euros par habitant que la Ville dépensera en 2026 afin d'offrir les meilleurs services publics possibles aux Chambériennes et aux Chambériens.

## Les recettes fiscales : 74% des recettes de fonctionnement de la Ville

**1 306 € par an et par habitant**  
correspondant aux recettes fiscales de la Ville, issues :

- des impôts directs locaux acquittés par les habitantes et les habitants et les entreprises chambériennes, y compris les versements de fiscalité par l'intercommunalité,
- et des compensations financières de l'État.

Les recettes fiscales représentent les 3/4 des recettes de fonctionnement de la Ville issues des produits de la taxe foncière, de la taxe d'habitation résiduelle (résidences secondaires) et de l'attribution de compensation versée par Grand Chambéry (issue de la contribution foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). La fiscalité reste donc la principale source de financement des actions communales loin devant les concours de l'Etat et des partenaires.

## Financer les investissements

**1 612 € par an et par habitant d'encours de la dette**

Si l'endettement par habitant présente un niveau plus élevé à Chambéry que la moyenne de la strate, la capacité de remboursement de la Ville est suffisante. Dans le cadre d'une gestion saine et rigoureuse, cette situation permet à la fois de respecter une trajectoire de désendettement (réduction du stock à l'échelle du mandat) et de mobiliser chaque année une capacité d'emprunt nécessaire au financement des investissements.

**7 années : un ratio de désendettement favorable**

Il faudrait 7 années à la collectivité pour rembourser l'ensemble de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute. Ce ratio permet d'évaluer la soutenabilité de la dette des collectivités locales. Il doit rester en deçà de 10 à 12 ans. La situation de la Ville de Chambéry est donc satisfaisante.

### Rappel : une exonération de taxe foncière pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie

Depuis 2023, les Chambériennes et les Chambériens peuvent solliciter une exonération de 50% de la part communale de la taxe foncière pendant 3 ans, pour les propriétés construites avant 1989 ayant fait l'objet de travaux de rénovation visant à réduire les consommations d'énergie (isolation thermique, changement de système de chauffage, récupération d'eaux pluviales...).

## VENTILATION DES

# DÉPENSES DE

Pour 100 € dépensés, la Ville consacre :

### VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIR

**8€** soit **12,5 M€**

#### par exemple :

- rénovation de deux terrains de sport au Biollay et sur les Hauts-de-Chambéry
- subventions pour l'animation des centres sociaux
- l'école municipale de découverte des sports

### SERVICE DE LA DETTE

**13€** soit **19,5 M€**

#### dont :

- 13,7 M€ de remboursement du capital de la dette
- 2,5 M€ d'intérêts

### QUALITÉ DE VIE

**7€** soit **11 M€**

#### par exemple :

- 170 agents qui assurent la propreté des rues
- l'entretien des parcs et jardin
- création de nouvelles aires de jeux

### AUTRES DÉPENSES NON VENTILABLES

**3€** soit **4,9 M€**

### SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

**3€** soit **4,2 M€**

#### par exemple :

- 53 agents à la police municipale
- fonctionnement du nouveau poste de police mutualisé des Hauts-de-Chambéry
- développement de la vidéo protection

**100** EURO



# LA VILLE

## CLASSÉES PAR CATÉGORIES DE POLITIQUE PUBLIQUE

Pour mieux comprendre le développement des politiques publiques de la Ville, voici les principales dépenses par secteurs, sur une base de 100 €

### SOLIDARITÉ, SANTÉ, PETITE ENFANCE, FAMILLE

**13€** soit **19,8 M€**

**par exemple :**

- fonctionnement de 10 crèches municipales
- travaux du Conseil local de santé mentale
- ouverture d'un nouveau lieu-ressource parentalité av. Jean Jaurès

### EDUCATION ET VIE DES ÉCOLES

**15€** soit **22,2 M€**

**par exemple :**

- fonctionnement quotidien de 38 écoles
- rémunération des Atsem et des animateurs périscolaires
- la rénovation des écoles Haut Mâché, Jean Jaurès, Jean Rostand et Chambéry-le-Vieux
- la végétalisation de 3 cours d'écoles cet été

### AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

**18€** soit **27,3 M€**

**par exemple :**

- végétalisation des espaces publics
- lutte contre l'habitat dégradé
- aménagement des nouveaux quartiers

### CULTURE, RAYONNEMENT CULTUREL ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**20€** soit **29,2 M€**

**par exemple :**

- rénovation du théâtre Charles Dullin
- éducation artistique et culturelle dans 100 % des classes de maternelle et élémentaire
- subvention aux associations culturelles, notamment le théâtre Malraux Scène Nationale
- soutien à l'association des commerçants
- animations dans tous les quartiers (carnaval, été, Noël...)



# Évolution de la dette et investissement depuis le début du mandat

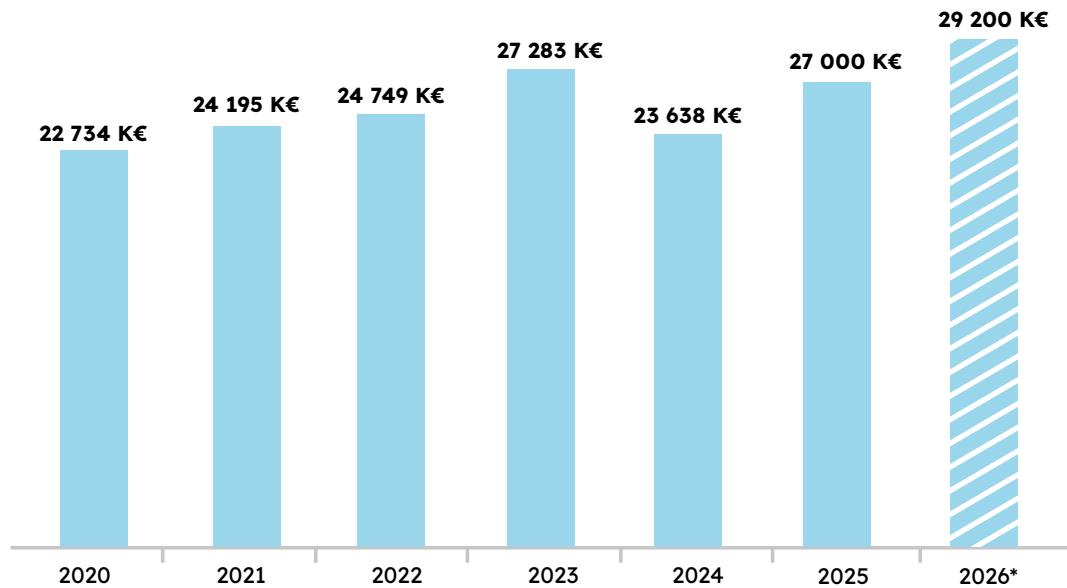
## Encours de dette au 01/01 de l'année N



### L'encours de la dette : une trajectoire maîtrisée

Ce graphique montre l'évolution de la dette de la Ville depuis le début du mandat. La dette diminue, passant de 111,9 M€ à 99,1 M€ entre 2020 et 2026, soit 12,8 M€ de baisse. Cette trajectoire confirme la bonne santé financière de la collectivité : selon les principaux ratios utilisés dans le secteur public local, Chambéry est dans une situation saine, avec une capacité de désendettement largement sous les seuils d'alerte. Cette baisse de la dette permet de préserver des marges de manœuvre pour l'avenir.

## Investissement depuis le début du mandat



### Les dépenses d'investissement

Ce second graphique illustre l'effort d'investissement réalisé par la Ville depuis 2020, avec des projets concrets tels que : reconstruction de l'école Vert Bois, rénovation énergétique, aménagements urbains, reconstruction du Stade, nouveaux quartiers...

Près de 149,6 M€ auront ainsi été investis sur l'ensemble du mandat.

\*Dépenses d'investissement prévisionnelles au budget primitif 2026

---

# LE BUDGET 2026 EN QUELQUES ACTIONS ET PROJETS

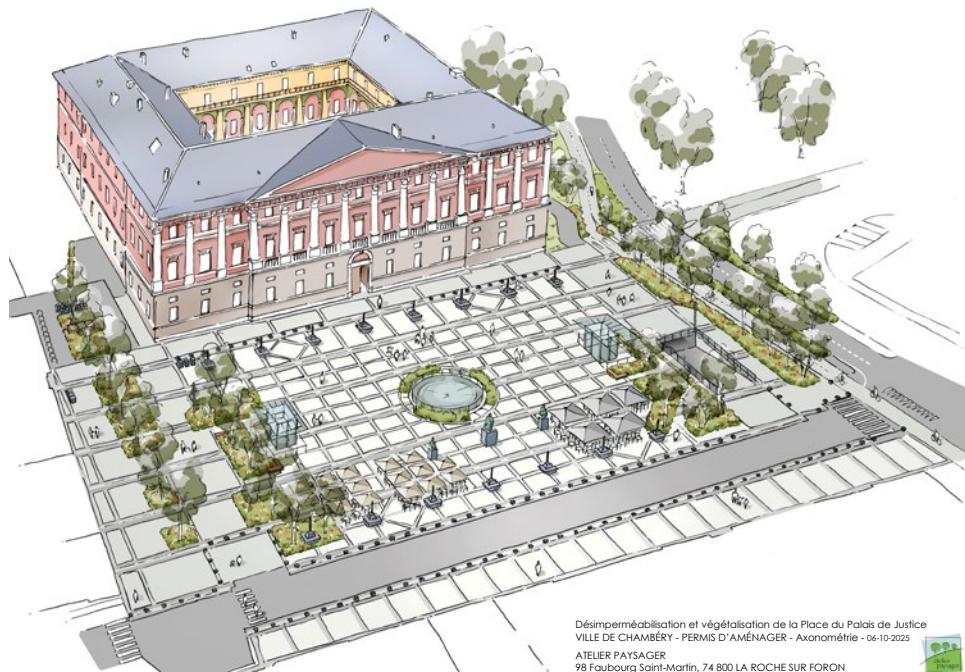
01

# CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN : Chambéry en transition

## Réaménager les espaces publics du centre-ville

**1,04 M€** en 2026

En 2026, le haut de la rue de Boigne fera l'objet d'une requalification visant à renforcer son caractère piéton, améliorer le confort des usages et valoriser cet axe emblématique du cœur de ville. En parallèle, la place du Palais de Justice - Robert Badinter sera réaménagée afin d'offrir un espace plus végétalisé, mieux adapté aux usages quotidiens et aux mobilités, tout en améliorant le confort urbain et la sécurité des déplacements. Le projet prévoit la création d'espaces verts diversifiés ainsi que la plantation de 36 arbres.



## Rénovation énergétique des bâtiments municipaux

**14,2 M€** au total

La rénovation énergétique du patrimoine municipal, dont les travaux ont démarré en 2024, se poursuit. Les travaux de l'école maternelle Jean Rostand s'achèveront au printemps 2026, tandis que ceux de l'école élémentaire de Chambéry-le-Vieux seront finalisés fin 2026. Les chantiers du centre de congrès du Manège et du site administratif Paul Bert se poursuivent également, avec, pour le Manège, une réfection complète de la toiture en supplément. Ces chantiers permettront de réduire de moitié la consommation énergétique de ces bâtiments tout en améliorant le confort des usagères et usagers. Pour la rénovation de ces 4 sites, la Ville aura investi 14,2 millions d'euros.



## Des cours d'écoles végétalisées

**600 000 €** tous les ans

Chaque été, plusieurs cours d'écoles supplémentaires se transforment pour offrir aux enfants des espaces végétalisés ludiques.

Après la végétalisation des cours de Pasteur et des Combes en 2025, la dynamique se poursuit avec deux nouveaux chantiers prévus en 2026, à l'école maternelle de Chantemerle et aux écoles élémentaire et maternelle Waldeck Rousseau, pour un investissement de 575 000 euros. Des aménagements complémentaires aux travaux du parvis seront également menés dans la cour de la Grenouillère. Avec la participation des élèves et des équipes pédagogiques, ces cours repensées laisseront plus de place à la nature et au jeu, contribuant ainsi au bien-être des enfants tout en renforçant l'adaptation de la ville aux défis climatiques. En 2026, 20 cours d'école auront donc été végétalisées.

## Construire la ville de demain : des quartiers pensés pour le logement et la qualité de vie

Face à la crise du logement, Chambéry poursuit un développement urbain maîtrisé. La construction de nouveaux logements doit concilier densification et préservation des espaces naturels. Trois nouveaux quartiers illustrent tout particulièrement cette approche : Vetrotex, la Cassine et le nord des Combes. Développés sur d'anciennes friches industrielles ou dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, ces quartiers permettent de répondre à la demande accrue de logements tout en veillant à une mixité sociale et fonctionnelle.

Concernant la Cassine, l'année 2026 verra la livraison du nouveau bâtiment Ancora construit par le Groupe Edouard Denis. En parallèle, les travaux d'aménagements des espaces publics ont démarré et se poursuivront en 2026, avec la première phase d'aménagement du futur parc, co-construit avec les habitants. Le 2<sup>nd</sup> semestre 2026 verra également le démarrage des travaux d'aménagement sous la gare routière.

Dans le Nord des Combes, les derniers travaux de réaménagement de la concession se poursuivent avec la requalification de la rue des Combes, tant dans sa partie centrale que dans sa partie nord, ainsi que la requalification de la rue de la Doria. Les cheminements piétons restants sont également en cours d'aménagement, afin de garantir un



accès sécurisé et harmonieux pour toutes et tous. Du côté des équipements publics, les travaux du centre social des Combes débuteront au printemps, avec la réhabilitation du bâtiment « Escale » et l'extension prévue pour accueillir une nouvelle salle polyvalente.

Ce développement urbain ne se fait pas au détriment de la nature en ville : la municipalité impose des règles strictes pour garantir la préservation des espaces verts et des arbres existants. Par des modifications du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiHD) et un dialogue renforcé avec les promoteurs et la population, Chambéry construit une ville plus équilibrée, où cadre de vie et transition écologique vont de pair.

02

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE :

# proximité, implication citoyenne, tranquillité publique



## Rénover les aires de jeux dans tous les quartiers

La Ville de Chambéry a engagé un programme de rénovation de ses aires de jeux. Pour concevoir des espaces répondant à leurs attentes, la Ville a mené une concertation à l'automne 2024. À travers des ateliers et des questionnaires, enfants, parents et assistantes maternelles ont pu exprimer leurs besoins et envies, contribuant ainsi directement à la définition des futurs aménagements.

En 2026, la Ville poursuit la mise en œuvre du schéma directeur des aires de jeux, avec l'aménagement de nouvelles aires : Cœur de Cité à Bellevue, Petit Clos au Laurier, et Talweg sur les Hauts-de-Chambéry et à Vetrotex.

## Lutter contre les incivilités et pour la propreté urbaine

En 2026, la Ville poursuit son engagement en faveur de la propreté urbaine et de la lutte contre les déchets abandonnés. Les efforts supplémentaires réalisés sont notamment permis par la participation à deux appels à projets des éco-organismes Alcome et Citéo. Parmi les actions prévues en 2026 :

- Poursuite du contrat avec Régie Coup de pouce sur le quartier du Biollay pour le nettoyage au sol, avec extension du périmètre couvert ;
- Achat et mise en place de 59 cendriers de rue fournis par ALCOME ;
- Mise en place d'actions de prévention pour réduire et éradiquer les dépôts sauvages, et d'actions de sensibilisation (cendriers de poche, écocup, cleanwalks, formations sur la problématique des déchets, etc.).

Un travail de réflexion est également mené autour de la gestion différenciée pour adapter au mieux les tournées aux besoins et aux demandes des habitantes et des habitants.



## Poursuite des efforts et des investissements pour la sécurité et la tranquillité publique

La Ville de Chambéry poursuit en 2026 son engagement en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique. Cet engagement se traduit notamment par le maintien d'une action de proximité forte de la police municipale, la continuité de la présence des médiateurs de nuit dans les quartiers de la ville, ainsi que par le déploiement quotidien de nombreuses actions de prévention. Celles-ci concernent en particulier la délinquance des jeunes, les violences faites aux femmes, le soutien à la parentalité, ainsi que la prévention des conduites à risques et des addictions.

La Ville réaffirme sa volonté d'agir dans le cadre d'un partenariat étroit et renforcé avec l'État, la Police nationale et le Parquet, notamment à travers le Contrat de Sécurité Intégrée. Elle veille également à associer régulièrement les habitantes et habitants à l'identification des difficultés et à la mise en œuvre de solutions, aux côtés des acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique.

Dans cette dynamique, un nouveau poste de police mutualisé entre la police municipale et la police nationale a ouvert ses portes début février dans le quartier des Hauts-de-Chambéry.



## Le Budget d'initiative citoyenne (BIC)

**400 000 € tous les ans**

La Ville met en place un Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) pour soutenir des projets portés par les habitantes et les habitants, au bénéfice de toutes et tous ! Pour accompagner ces initiatives, la Ville mobilise une enveloppe financière d'un montant de 400 000 € par an, dont au moins 100 000 € consacrés aux projets des conseils de quartier citoyens.

En 2025, cette enveloppe a par exemple permis la réalisation des cheminements piétons et des plantations d'arbres sur la plaine de Mager à Bissy, la programmation d'un spectacle et la réalisation d'une fresque participative dans le cadre d'un évènement sur les Hauts-de-Chambéry, des ateliers autour du métier du cinéma et de la santé mentale avec des jeunes au Biollay, la pose de boîtes à livres à Bellevue et Montjay. Tous les projets financés et les modalités de dépôt d'un projet pouvant être financé sont décrits sur : [participons.chambery.fr/assemblies/BIC](http://participons.chambery.fr/assemblies/BIC)

03

# UNE VILLE VIVANTE : culture, sport, éducation et rayonnement

## Ouvrir les scènes des théâtres Malraux et Charles Dullin aux associations locales

En 2026, dans le cadre du dispositif Scène Ville, une enveloppe de 67 000 € sera allouée pour permettre à des associations de tenir des spectacles sur la scène des théâtres Malraux ou Charles Dullin. Ensemble musical de Chambéry, Nuits de la Roulotte ou encore Théâtre pour rire au profit de la Cantine savoyarde : ces initiatives permettront d'offrir aux Chambériennes et aux Chambériens une programmation culturelle accessible et de qualité, tout en soutenant activement la vitalité du tissu associatif local.



## Renouveau du site Rubanox

Après la réhabilitation de la halle Foseco en 2023, la friche industrielle Rubanox poursuit sa transformation à Chambéry. Plus de 5 millions d'euros ont déjà été investis pour sécuriser et aménager le site, dont près de 2 millions pour la halle Foseco, désormais lieu événementiel accueillant une programmation culturelle et festive. La requalification du site franchit une nouvelle étape avec la validation d'orientations programmatiques générales et le lancement d'études pour penser son avenir de manière globale et cohérente.

En 2026, une étude pré-opérationnelle de la Halle Nord permettra d'étudier la faisabilité de deux projets majeurs : un gymnase porté par la Ville pour relocaliser les activités du gymnase Pierre Cot et un pôle d'économie circulaire porté par Grand Chambéry, incluant ateliers, commerces et espaces dédiés à l'économie sociale et solidaire.

La Halle Sud sera transformée en tiers-lieu hybride à vocation sportive, culturelle et tertiaire, avec un espace bar et restauration. La Ville porte avec Cristal Habitat et Grand Chambéry l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé fin décembre pour sélectionner des porteurs de projets et des investisseurs.

Rubanox se profile ainsi comme un site multifonctionnel, au service de la population, mêlant sport, culture, innovation et économie durable.

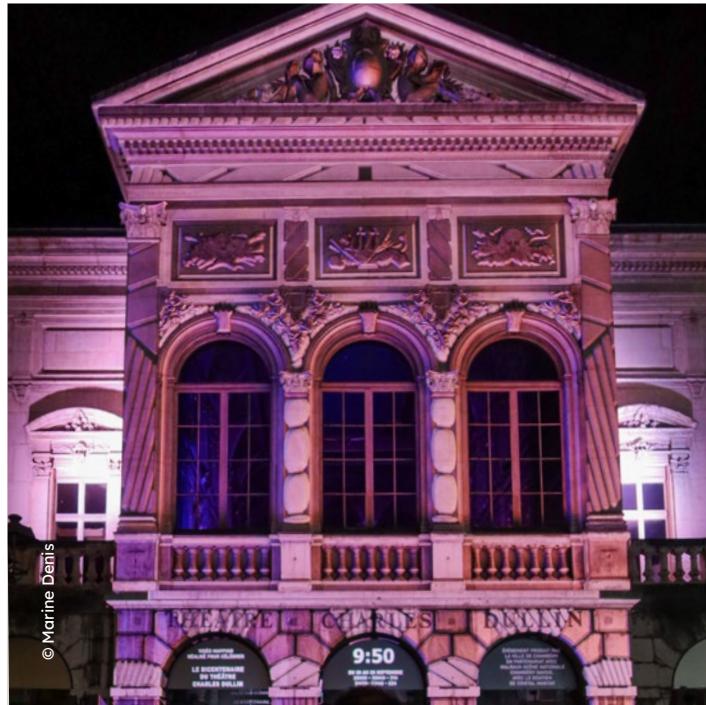
## Chambéry au cœur du Tour de France en 2026

Chambéry sera ville départ du Tour de France 2026 pour la 17<sup>e</sup> étape, le mercredi 22 juillet. Les coureurs s'élanceront depuis Chambéry direction le Parc naturel régional du Massif des Bauges, avant de retraverser la cluse urbaine de Chambéry et de poursuivre jusqu'à l'arrivée en Isère à Voiron, en passant par le Parc naturel régional de Chartreuse. Après avoir accueilli en 2025 le Tour de France Femmes avec Zwift, avec une arrivée, un départ et une épreuve cyclosportive, Chambéry s'apprête à revivre l'intensité et l'émotion de la plus grande course cycliste du monde.

## Des travaux pour l'avenir du Scarabée

**665 000 €** en 2026

Le Scarabée est un équipement culturel municipal structurant pour la Ville et le quartier des Hauts-de-Chambéry. Il accueille une programmation culturelle diversifiée et constitue un lieu ouvert aux initiatives associatives et artistiques. En 2026, la Ville prévoit le renouvellement de l'ensemble des équipements scéniques, pour un montant de 665 000 €, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipement.



## Théâtre Charles Dullin : lancement de la maîtrise d'œuvre

Les derniers travaux d'ampleur réalisés sur l'édifice remontent à plus de trente ans et son état de dégradation nécessite aujourd'hui une attention particulière. Afin de disposer d'une vision globale et cohérente, une étude de programmation a été menée à l'échelle de l'ensemble du théâtre. La rénovation du théâtre Charles Dullin constitue une opération d'envergure, appelée à se dérouler en plusieurs phases sur une durée d'au moins cinq ans. En 2026, cette opération se traduira par la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Parallèlement, un travail est engagé sur la diversification des usages du théâtre, afin d'élargir les publics, ainsi que sur la recherche de financements publics et privés.

## Banque de France : un nouvel écrin pour les archives et les réserves des musées

L'acquisition en 2024 du bâtiment de l'ancienne Banque de France, dans le secteur du Covet, représente une avancée majeure pour la politique culturelle de Chambéry. Plutôt que de construire un équipement neuf à un coût prohibitif, la Ville a fait le choix pragmatique de réhabiliter ce bâtiment existant, dont les caractéristiques techniques sont adaptées aux besoins de conservation des archives municipales et des réserves des musées. Avec plus de 3 000 m<sup>2</sup> disponibles, le projet permettra non seulement de relocaliser ces collections dans des conditions optimales, mais aussi d'ouvrir ce lieu au public à travers des espaces dédiés à la consultation, à la médiation et à une artothèque.

En 2026, une étape structurante sera engagée avec l'élaboration du programme de l'opération. Ce travail consistera à définir précisément les besoins des futurs utilisateurs (en termes de surfaces, d'équipements et de fonctionnalités) et à les confronter aux capacités du bâtiment à travers des études de faisabilité. À l'issue de cette phase, le programme sera formalisé et servira de base à la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre, notamment des architectes.

## 03 UNE VILLE VIVANTE :

# culture, sport, éducation et rayonnement

Suite

## Investir dans les équipements sportifs du quotidien

La Ville de Chambéry gère et entretient plusieurs équipements sportifs de proximité dans tous les quartiers et apporte son soutien à de nombreuses associations sportives, de toute taille. En 2026, 1,3 million d'euros seront consacrés à la rénovation des terrains synthétiques du Biollay et de Boutron. Le stade municipal, quant à lui, bénéficiera de 620 000 € de travaux, comprenant la pose de sous-faces sous la toiture des tribunes ainsi que la reprise des carrelages dans les vestiaires. Par ailleurs, une enveloppe de 30 000 € sera dédiée aux études de programmation du futur gymnase qui devrait être, à terme, aménagé sur le site de Rubanox.



© Tommaso Morello

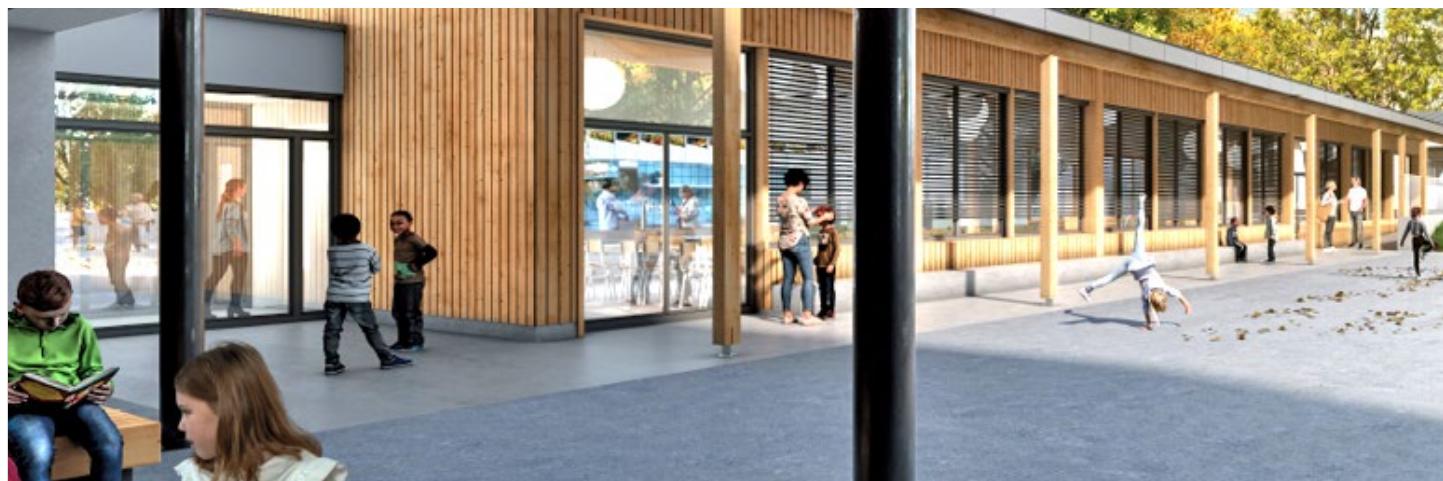
## Travaux dans les écoles Haut-Mâché et Jean Jaurès

La Ville de Chambéry poursuit son engagement en faveur de l'éducation avec d'importants travaux menés dans les écoles Haut-Mâché et Jean-Jaurès, afin d'adapter les équipements scolaires à l'évolution des effectifs et d'améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants.

À Haut-Mâché, le chantier s'inscrit dans le programme de restructuration de la carte scolaire. Pour libérer l'école durant les travaux de désamiantage et de rénovation, une école provisoire sera aménagée. Le projet comprend la création de nouvelles salles de classe, d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire, ainsi que la renaturation des cours. Les bâtiments seront également mis aux normes

techniques et réglementaires : accessibilité avec ascenseur, électricité, sécurité incendie, remplacement des couvertures et charpentes, et nouvelle installation de chauffage urbain. Une rénovation énergétique ambitieuse complète ces interventions, avec isolation en matériaux biosourcés, nouvelles menuiseries bois-alu, ventilation performante et chauffage optimisé.

À Jean-Jaurès, les travaux d'extension du restaurant scolaire débutés en juin 2025 permettront d'accueillir un nombre croissant d'élèves, notamment ceux du quartier Vetrotex rattaché à l'école. Le nouvel équipement, avec self-service pour les élémentaires et espaces rénovés pour l'office, les sanitaires et les vestiaires, sera opérationnel à la rentrée de septembre 2026.



04

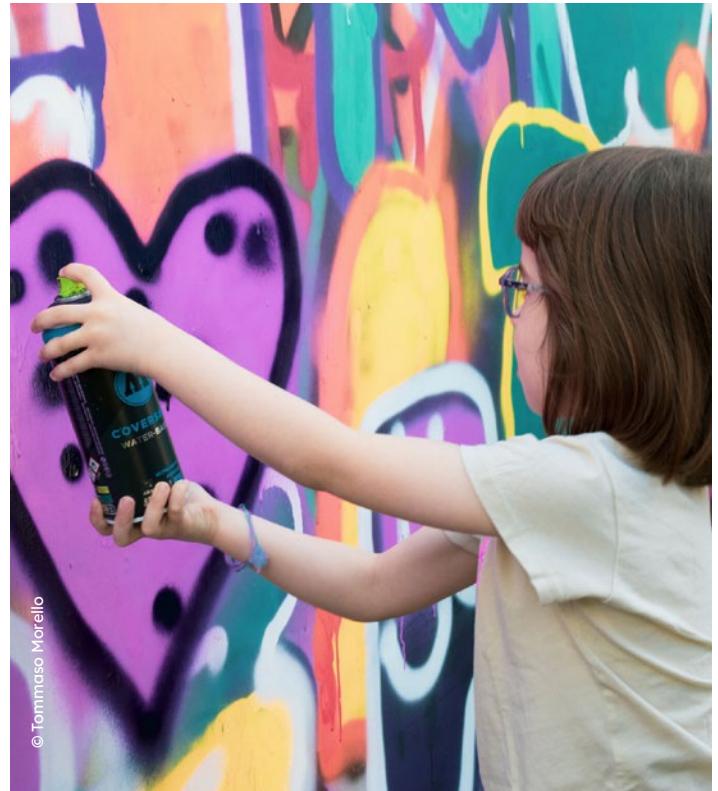
UNE VILLE POUR TOUTES ET TOUS :

# justice sociale, solidarité, santé

## Un engagement renforcé pour la réussite éducative avec la Caisse des écoles

+350 000 € de l'État par an, pendant 3 ans

À Chambéry, la Caisse des écoles joue un rôle clé dans l'accompagnement des élèves et la lutte contre les inégalités scolaires. Etablissement public communal, elle porte notamment le budget et les postes liés à la Cité éducative, dispositif qui vise à améliorer les parcours des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, en particulier dans les quartiers des Hauts de Chambéry, du Biollay et de Bellevue. La Caisse des écoles permet de mobiliser des crédits nationaux afin de financer des actions concrètes en faveur de la réussite éducative : accompagnement des élèves les plus fragiles, soutien aux parents, enrichissement des parcours culturels et sportifs, ou encore renforcement de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Ce travail est mené en lien étroit avec les acteurs locaux, notamment les associations de quartier. En plus de la Ville de Chambéry, la Caisse des écoles fédère autour d'elle un large réseau de partenaires, parmi lesquels l'Éducation nationale, Grand Chambéry, le Département de la Savoie, la CAF et diverses associations. Ce modèle de coopération permet d'adapter les dispositifs éducatifs aux besoins des familles et d'innover pour une école plus inclusive et équitable. En 2025, le label Cité éducative a été renouvelé pour trois ans.



© Tommaso Morello

## Lancement du Conseil local de santé mentale : un engagement pour la santé mentale de toutes et tous

En 2026, la Ville de Chambéry continuera à coordonner le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération chambérienne, démarche visant à définir et mener avec les acteurs locaux la politique locale de santé mentale. L'établissement d'une feuille de route permettra de définir des objectifs et de mettre en place les premières actions en lien avec les quatre axes prioritaires du CLSM : la sensibilisation du grand public aux enjeux de santé mentale, la santé mentale des jeunes, la santé mentale dans les territoires ruraux, l'interconnaissance et la concertation des acteurs locaux



## 04 UNE VILLE POUR TOUTES ET TOUS :

# justice sociale, solidarité, santé

Suite

## Soutenir l'animation de la vie sociale

En 2026, l'animation de la vie sociale poursuit sa consolidation et son développement, grâce à la mobilisation des acteurs présents sur l'ensemble des territoires.

Aux Combès, la livraison du nouveau bâtiment de la place Demangeat accueillera l'Espace Socioculturel dans un cadre entièrement rénové, conçu pour favoriser l'accueil de la population et le développement d'activités socio-éducatives et familiales.

Le centre social des Moulins, l'AQCV et le Centre social et d'animation du Biollay adaptent leurs projets sociaux à des secteurs redéfinis, en cohérence avec leurs compétences et les besoins des habitants. Cette réorganisation fait suite à l'étude participative menée en 2025, qui a permis de recueillir les avis de près de 800 personnes. Ainsi, les quartiers du Covet, du Stade, de Vétrotex et du Faubourg Montmélian font l'objet d'une attention particulière.

À Bissy, la Ville soutient le renforcement des actions en direction de la jeunesse en accompagnant la Maison de l'enfance et la MJC de Chambéry, qui développent des initiatives communes au bénéfice des habitantes et habitants du quartier.

## Lutter contre le non-recours aux droits

En 2026, l'expérimentation « Territoire Zéro non-recours » poursuit son déploiement dans les quartiers du Biollay et des Hauts-de-Chambéry. Depuis juillet 2024, 1 659 personnes ont été contactées dans le cadre de ce dispositif. Sur les secteurs du Biollay et de Cognin, le croisement des données statistiques a permis d'identifier 498 personnes, parmi lesquelles 215 personnes ou foyers ont été accompagnés pour l'ouverture ou le maintien de leurs droits, soit 610 accompagnements réalisés. Sur les Hauts-de-Chambéry, l'action a déjà permis d'accompagner 70 foyers, contribuant à l'ouverture ou au maintien de 226 droits.

## Agir pour l'égalité avec la politique de la ville

Œuvrer pour les habitantes et habitants des quartiers prioritaires de la ville et des quartiers en veille active demeure une priorité pour Chambéry. En 2026, ce sont à nouveau un peu plus de 200 000 € qui sont mobilisés pour le soutien aux actions d'animations, d'accès au sport, à la culture, à l'amélioration du vivre ensemble, du cadre de vie, d'accès à l'emploi... qui se déployeront en proximité pour lutter contre les inégalités territoriales et promouvoir le vivre-ensemble. Ces moyens engagés par la Ville permettent, par effet levier, de mobiliser plus d'un million d'euros de subventions de l'Etat et de Grand Chambéry au bénéfice des Chambériennes et Chambériens. Sont par exemple soutenus des projets des régies de quartier, des actions d'animations, des clubs sportifs, des maisons de l'enfance, des centres sociaux, de la ludothèque, des projets culturels, etc.

# Focus sur

## 8 M € pour « un grand programme de petits travaux »

8 M € environ tous les ans

Tous les quartiers de la ville bénéficient de rénovations spécifiques pour préserver et améliorer la qualité de vie quotidienne. Ces interventions concernent notamment la propreté de l'espace public, la rénovation des cheminements, le fleurissement et la végétalisation, l'entretien des fontaines, ainsi que l'achat et la rénovation du mobilier urbain. En 2026, ces actions représentent plus de 8 M € et contribuent pleinement à la préservation du patrimoine communal.

## Un engagement stable et structurant pour le tissu associatif

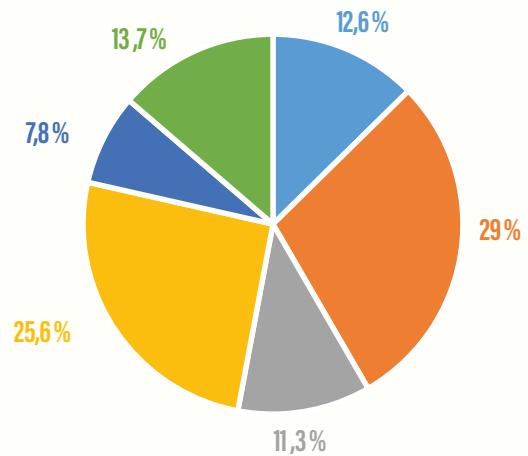
8,5 M € tous les ans

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie locale, justifiant le soutien financier et matériel apporté par la collectivité. En 2026, les aides financières au secteur associatif s'élèvent à **8 533 844 €**, permettant de soutenir **235 associations**. Ces aides contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques communales et favorisent l'accès de tous à des activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs. Une enveloppe exceptionnelle est également prévue pour soutenir des événements ponctuels et des actions de solidarité. Ces aides financières sont complétées par des aides en nature — mise à disposition de salles, équipements, matériel ou personnel — qui représentaient plus de **6 M €** en 2025.

En 2026, la Ville désignera un maître d'œuvre chargé des travaux de la Maison des Associations afin de disposer d'un équipement modernisé et mieux adapté aux besoins des acteurs associatifs. Les travaux débuteront en 2027, pour un montant de 6 M €.

Par ailleurs, la Ville déployera en 2026 un nouveau dispositif de réservation des salles municipales et de gestion des locaux associatifs, afin de simplifier les démarches et optimiser les règles et d'optimiser l'usage du patrimoine communal.

### Les subventions aux associations par thématiques



- **29% (2,48 M€)**  
Rayonnement et culture
- **12,6% (1,08 M€)**  
Inclusion et animation de la vie sociale, santé, prévention
- **11,3% (0,97 M€)**  
Transition écologique et autres subventions
- **7,8% (0,66 M€)**  
Relations internationales
- **25,6% (2,18 M€)**  
Petite enfance, enfance, éducation et jeunesse
- **13,7% (1,17 M€)**  
Sports

## NOTES

## NOTES

